Charlemagne, père de l'Europe ?

À l'école de Marc Bloch, on pourrait dire que l'Europe en tant que telle, celle dont l'Union européenne est aujourd'hui le principal visage, naît entre les V° et IX° siècles, lorsque les Barbares – c'est-à-dire, étymologiquement, ceux qui ne parlent ni grec ni latin – "reprennent", au sens quasi foncier du terme, l'Empire romain christianisé.

Des siècles de consolidation plus tard, Charlemagne émerge sur la scène des royaumes germaniques romanisés qu'il entreprend de rassembler sous son sceptre. Il est à cet égard le premier européen moderne. Comme l'écrit Emilienne Demougeot, "vers 800, comme il n'y avait plus en Occident ni citoyens romains ni Germains barbares, ce fut cette citoyenneté germano-romaine qui constitua un nouvel *imperium romanum* occidental restauré pour lutter contre les ennemis extérieurs qui n'étaient plus les Germains [comme à l'époque de l'Empire romain d'Occident] mais d'autres peuples extérieurs aux *civites* chrétiens, les infidèles de l'islam...".

"Charlemagne est d'abord un grand guerrier" rappelle Jacques Le Goff dans *L'Europe est-elle née au Moyen-Âge ?*. C'est un conquérant par l'épée - autrement dit un "faiseur de géographie". Il a taillé l'Europe comme on taille une flèche. Elle est à la fois son champ de bataille et son terrain de jeu, et ses conquêtes trouvent leur aboutissement logique dans le grand événement de l'an 800, son couronnement impérial par le pape Léon III. Angilbert, son gendre, conseiller et hagiographe, voit alors en lui le "roi et père de l'Europe", l'égal d'un empereur romain, "en train de tracer les murs de la Rome nouvelle".

Le règne de Charlemagne est à la fois tourné vers le temps d'avant – son conseiller Alcuin fonde par exemple une académie sur le modèle de celle de Platon, à plus de mille ans de distance – et vers les espaces d'après – ceux qui échappaient à l'Empire romain et que Charlemagne réussit à assujettir, c'est-à-dire tout le quart Nord-Est de l'Europe occidentale d'aujourd'hui, avec la Saxe, la Bavière, la Carinthie, auquel s'ajoutent l'Italie lombarde et les Marches pyrénéennes. D'autres Etats "barbares" viendront s'adosser à cet ensemble qui change de mains mais pas de civilisation, les futures Hongrie et Pologne notamment.

Sans qu'on puisse déceler, chez Charlemagne, une volonté consciente d'édifier une "Europe unie", expression sans doute anachronique, il n'en reste pas moins que l'importance accordée par l'empire carolingien à la culture et au savoir – ce qu'on a appelé la "renaissance carolingienne" – a entraîné une large circulation des artistes et des érudits, souvent des clercs, originaires des quatre coins de l'empire. Ces Francs, Italiens, Anglo-saxons, Irlandais ont ainsi, par leurs

voyages, dessiné une carte de l'Europe qui ressemble étrangement à celle des Six du traité de Rome. L'historien allemand Herfried Münkler va jusqu'à dire que l'empire de Charlemagne est l'un des rares moments de l'histoire médiévale et moderne où l'identité de l'Europe se définit de l'intérieur plutôt qu'en opposition à un ennemi extérieur, un point sur lequel je reviendrai.

L'épisode carolingien est cependant de courte durée. A la mort de l'empereur, son fils Louis le Pieux lui succède mais les propres fils de ce dernier renversent leur géniteur. Ils finissent eux-mêmes par se diviser, se combattre et, à Verdun en 843, se répartir les territoires agrégés par leur grand-père. Le territoire occidental des Francs – la Francie occidentale, futur royaume de France – revient à Charles le Chauve tandis que son pendant oriental – la Francie orientale, berceau de la future Allemagne – est attribué à Louis le Germanique. Entre les deux, Lothaire reçoit une longue bande de terre qui court de la Frise à la Provence, vite absorbée par les deux nouvelles puissances latérales. Pour reprendre les mots de l'historien Roberto S. Lopez cités par Jacques Le Goff, “On ne peut pas appeler prélude d'Europe ce qu'il faut définir plus exactement comme un faux départ (…) L'empire carolingien nous apparaîtra comme un effort notable mais, en dernière analyse, manqué.”

Son héritage n'en est pas moins substantiel et représente une étape majeure dans l'unification de l'Europe : unification juridique, avec les capitulaires qui s'appliquaient dans tout l'empire, quel que soit le peuple ; unification monétaire avec la mise en circulation du denier ; unification ecclésiastique et notamment monastique, par la promotion de la règle de saint Benoît rénovée ; unification militaire puisque, sur le modèle des pratiques franques, tous les sujets mâles de l'empire doivent le service des armes à l'appel du souverain et sont considérés comme des guerriers potentiels ; unification culturelle, enfin, dont j'ai déjà parlé, avec son fruit le plus emblématique, la nouvelle écriture appelée, justement, “minuscule caroline”.